



AVOCATS SANS FRONTIÈRES  
LAWYERS WITHOUT BORDERS  
ABOGADOS SIN FRONTERAS

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

## **L'Honorable Claire L'Heureux-Dubé et Me Miguel Baz : À la barre d'Avocats sans frontières**

Québec, le mercredi 10 septembre 2008 – Suite à l'assemblée de ses membres, Avocats sans frontières Canada (ASF) annonce la composition de son nouveau conseil d'administration et de son comité exécutif. L'Honorable Claire L'Heureux-Dubé, juge retraitée de la Cour suprême du Canada a renouvelé son engagement à titre de présidente du conseil d'administration pour une troisième année, alors que Me Miguel Baz, chef adjoint du service juridique de Bell Canada, prend la relève de l'un des fondateurs, Me Pierre Brun, à la tête du comité exécutif.

Après 5 ans d'existence, ASF en est à une phase clé de son développement. « Lorsque du travail de coopération s'amorce dans un pays on doit assurer un accompagnement parfois sur longue période. L'exemple d'Haïti est frappant. ASF y est depuis deux ans et le nombre d'actions à poser pour renforcer le système de justice du pays reste impressionnant. Notre responsabilité comme administrateurs est de nous assurer que nous pouvons maintenir cet accompagnement, notamment par des orientations stratégiques, une saine gestion et une campagne de financement vigoureuse », souligne la présidente du conseil d'administration, l'Honorable Claire L'Heureux-Dubé.

« Les défis sont nombreux dans une organisation comme ASF. La notoriété de l'organisme et la qualité des interventions de ses coopérants sur le terrain suscitent d'autres demandes d'intervention qu'il faut gérer avec nos ressources qui demeurent limitées. L'essor pris sur la scène internationale doit se traduire par un enracinement toujours plus profond au Québec et au Canada », explique le président du comité exécutif, Me Miguel Baz.

Madame France Bonneau, directrice des communications au Barreau du Québec, fait par ailleurs son entrée au conseil d'administration d'ASF qui sera complété par les personnes suivantes dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale des membres :

- **Mme Iris Almeida-Côté**  
Présidente directrice générale, Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux
- **Me Miguel Baz**  
Chef adjoint du service juridique, Bell Canada
- **Me Pierre Brun**  
avocat associé, Grondin Poudrier Bernier et membre fondateur d'ASF
- **Me Denis L'Anglais**  
Chargé de mission « Québec 2008 », Protocole, missions et événements, Bureau des sous-ministres, ministère des Relations internationales du Québec
- **Me Fannie Lafontaine**  
Professeure, Faculté de droit de l'Université Laval

Le Comité exécutif accueille également deux nouveaux membres, soit Me Lysiane Clément-Major, Conseillère juridique à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, et M. Mario Guillemette, CA. Le Comité exécutif est également constitué des personnes suivantes qui continuent leur mandat :

- **Me Francine Lamy**  
Avocate associée, Grondin Poudrier Bernier
- **Me Nakin Plaski**  
Avocate, Bureau des affaires juridiques, Université de Montréal
- **Me Anouk St-Arnaud**  
Direction générale des Amériques, Agence canadienne de développement international

### **L'Honorable Claire L'Heureux-Dubé, présidente du conseil d'administration**

D'abord avocate de pratique privée, Claire L'Heureux-Dubé est nommée, en 1973, juge à la Cour supérieure du Québec, puis agit comme commissaire à la Commission royale d'enquête sur l'immigration (1973-1976). En 1979, elle est promue à la Cour d'appel du Québec. C'est en 1987 qu'elle est nommée à la Cour suprême du Canada où elle siégera jusqu'en 2002.

Femme de cœur et d'engagement, elle travaille sans relâche pour la défense et la promotion des droits humains, autant lorsqu'elle était sur le banc que dans ses innombrables activités parallèles, notamment comme présidente de la Commission internationale des juristes (1999-2003), comme membre de plusieurs comités et organisations (Comité consultatif de la Commission canadienne des droits de la personne, Comité consultatif au Commissaire à la vie privée, Fédération internationale des femmes juristes, etc.) et comme auteur prolifique d'articles et de conférences. En plus des nombreux prix, honneurs et doctorats honorifiques qu'elle s'est mérités au fil des ans, elle a également été reçue Compagnon de l'Ordre du Canada et Grand chevalier de l'Ordre du Mérite du Québec.

### **Me Miguel Baz, président du comité exécutif**

Me Baz occupe le poste de chef adjoint du service juridique de Bell Canada, où il exerce depuis 2001, et dirige le groupe de professionnels œuvrant en droit commercial et des technologies de l'information. Entre 1998 et 2001, à titre de membre du contentieux d'Hydro Québec, Me Baz a participé à de nombreuses transactions internationales dans le secteur de l'énergie, entre autres au Panama, au Pérou et au Chili.

### **Avocats sans frontières Canada**

ASF est une organisation non gouvernementale, non partisane et à but non lucratif dont la mission est de contribuer à la défense des droits des groupes les plus vulnérables dans les pays en voie de développement ou en crise, notamment par le renforcement des intervenants de la justice et particulièrement les avocats. ASF a déjà réalisé plus de 40 missions dans 9 pays, notamment au Nigeria, en Colombie et en Haïti. L'action d'ASF est entièrement bénévole.